



141^e Assemblée de l'UIP

Belgrade (Serbie)
13-17 octobre 2019



Conseil directeur
Point 7

CL/205/7a)-R.1
12 septembre 2019

Rapport intérimaire du Secrétaire général sur les activités de l'UIP depuis la 204^e session du Conseil directeur

a) Informations actualisées sur la mise en œuvre de la Stratégie de l'UIP pour 2017-2021

Ce rapport rend compte des activités menées depuis mars 2019 en application de la Stratégie de l'UIP. Il renseigne en particulier sur les initiatives prises pour aider les parlements à développer leurs capacités, à améliorer leurs travaux et à obtenir des résultats conformes aux objectifs nationaux. Il énumère aussi les activités prévues pour les six prochains mois, ainsi que les initiatives que les Membres de l'UIP sont invités à envisager.

Objectif 1 : Rendre les parlements plus forts et plus démocratiques

Élaboration de normes et génération de connaissances

1. Aperçu des activités

Le Centre pour l'innovation au parlement, qui a été inauguré en décembre 2018, a continué à se développer. Fruit d'un partenariat entre l'UIP et les parlements, il vise à soutenir l'innovation au parlement par un meilleur usage des outils numériques.

À côté des quatre pôles parlementaires déjà en place (Afrique australe, Amérique latine, Données ouvertes et Gouvernance des TIC), d'autres seront lancés avec les parlements du Kenya (pôle régional de l'Afrique de l'Est), de Trinité-et-Tobago (pôle régional des Caraïbes), de la Nouvelle-Zélande (pôle régional du Pacifique) et d'Israël (pôle thématique dédié à la transparence). Les parlements du Brésil, du Kenya et de la Zambie ont accueilli des réunions autour des pôles.

À la 140^e Assemblée à Doha en avril 2019, les secrétaires généraux de parlement ont débattu du plan de travail du Centre lors d'une réunion conjointe des parlements hébergeant des pôles, ainsi qu'à des réunions de parlements participant aux activités d'un même pôle. La formule a été jugée heureuse et sera régulièrement reprise lors des Assemblées futures.

Deux numéros du nouveau Bulletin trimestriel de l'innovation ont été publiés en ligne. Ce bulletin décrit des innovations introduites dans des parlements nationaux et tient ses lecteurs au courant des activités du Centre. Il reprend notamment les principaux messages d'un débat très intéressant sur la désinformation et les informations fallacieuses qui a eu lieu à l'Assemblée de Doha. D'autres exemples d'innovations au parlement sont échangés régulièrement sur Twitter au moyen des mots-dièse [#innovation](#) et [#parlement](#).

L'UIP a continué à mettre à jour et à enrichir sa base de données sur les parlements, le nouveau Parline. À son invitation, 71 chambres parlementaires ont désigné des correspondants Parline qui veilleront à ce que les données concernant leur parlement soient toujours exactes et à jour. Ils pourront également suggérer au Secrétariat de l'UIP de nouvelles rubriques pour la base de données.

Le Rapport parlementaire mondial de 2017 a été suivi d'un outil d'auto-évaluation sur le contrôle parlementaire qui est actuellement édité en vue de sa publication. Les conclusions et recommandations du rapport de 2017 ont été présentées lors d'une conférence régionale sur le contrôle parlementaire organisée par l'OSCE à l'invitation du Parlement de Géorgie.

L'UIP a pris une part active au Forum politique de haut niveau de juillet 2019 aux Nations Unies, qui a passé en revue les progrès réalisés sur nombre d'objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 16. Lors d'une réunion tenue en marge de ce Forum, elle a présenté des données préliminaires pour l'indicateur 16.7.1a) sur le nombre de femmes et de jeunes à des postes de prise de décision dans les parlements. Tout en reconnaissant l'importance des données quantitatives, les participants ont relevé la nécessité de les accompagner d'une analyse du contexte pour dégager les principaux défis à relever et les grandes tendances qui se dessinent concernant la représentation des femmes et des jeunes.

Les participants ont aussi estimé que les indicateurs parlementaires ne devaient pas s'arrêter à la question de la représentation, mais évaluer plus généralement les capacités et les prestations des parlements. Une consultation d'experts sur les indicateurs parlementaires pour les cibles 16.6 (Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux) et 16.7 (Faire en sorte que le processus de prises des décisions soit souple, ouvert à tous, participatif et représentatif à tous les niveaux) s'est tenue au Siège de l'UIP en septembre 2019. Elle a donné le coup d'envoi à l'élaboration d'un cadre destiné à aider les parlements à évaluer leurs capacités et prestations.

L'UIP a en outre lancé la préparation du troisième Rapport parlementaire mondial par une [consultation en ligne](#) des membres auxquels elle propose plusieurs thèmes possibles.

2. Activités futures

- Développement du réseau des correspondants Parline ; apport d'améliorations techniques à la base de données sur les parlements nationaux, le nouveau Parline.
- Publication d'un premier échantillon de données pour l'indicateur de l'ODD 16.7.1a) sur les femmes et les jeunes à des postes de prise de décision dans les parlements, et collecte d'informations supplémentaires.
- Publication d'un outil d'auto-évaluation sur le contrôle parlementaire.
- Poursuite de la préparation du Rapport parlementaire mondial de 2021.
- Publication trimestrielle du bulletin de l'innovation ; publication d'un guide à l'usage des parlements et des parlementaires sur les réseaux sociaux.
- Préparation du Rapport mondial et de la Conférence mondiale de 2020 sur l'e-Parlement.

3. Prochaines étapes pour les Membres de l'UIP

- Désigner des correspondants Parline et revoir les données figurant sur leur parlement dans le nouveau Parline (voir : data.ipu.org).
- Envisager de participer au Centre pour l'innovation au parlement et de contribuer volontairement, financièrement ou d'une autre manière, à son fonctionnement.
- Apporter leur concours aux recherches nécessaires au prochain Rapport parlementaire mondial.
- Envisager d'évaluer, par exemple, leur prestation ou leurs résultats en matière de contrôle.

Renforcer les capacités des parlements

1. Aperçu des activités

Le programme de coopération technique de l'UIP continue à aider les parlements à renforcer leurs capacités et, ce faisant, à appliquer les Principes communs en matière d'assistance aux parlements. L'application de ces principes dans l'ensemble des activités de l'UIP ne cesse de s'étendre. Grâce à une campagne menée à la 140^e Assemblée de l'UIP à Doha, le nombre des adhésions a augmenté récemment de 22, ce qui porte à 148 (122 parlements nationaux et 26 partenaires) le nombre des entités ayant adopté les Principes communs. Ceux-ci vont faire l'objet d'un guide à l'usage des parlements désireux de décider de leur propre développement. Ce guide, pratiquement achevé, paraîtra avant la fin de l'année 2019.

Depuis avril 2019, le programme de coopération technique de l'UIP est venu en aide aux parlements nationaux de Djibouti, du Myanmar, du Pakistan, de Tunisie, du Vanuatu et de Zambie.

- À Djibouti, l'UIP a continué à aider le Parlement à développer ses capacités de promotion et de protection des droits de l'homme. En juin, deux parlementaires de Djibouti ont participé, avec le soutien de l'UIP, à un séminaire mondial sur les commissions parlementaires des droits de l'homme, qui devait les familiariser avec les pratiques internationales en vue de la mise en place dans leur Parlement d'une commission mandatée pour défendre les droits de l'homme. En juillet 2019, ce projet de commission des droits de l'homme a reçu un coup de pouce supplémentaire avec la tenue à Djibouti d'un atelier conçu pour sensibiliser aux droits de l'homme, discuter du mandat de la commission et définir une stratégie pour en hâter la création par un plan d'action. Des préparatifs étaient en cours pour que d'autres activités en rapport avec les droits de l'homme aient lieu en septembre 2019 à la rentrée parlementaire. Pour l'automne 2019, il est prévu de réviser le règlement intérieur du parlement et de travailler avec l'administration parlementaire pour qu'elle tienne mieux compte des droits de l'homme dans son travail quotidien.
- Au Myanmar, le soutien apporté au cours des six derniers mois a consisté à renforcer les procédures et méthodes de travail de la plénière et des commissions et à aider le Parlement à développer encore ses capacités numériques et informatiques.
- Au Pakistan, l'UIP et le Sénat pakistanais ont poursuivi leur collaboration au titre d'un protocole d'accord signé en juin 2018. Des fonctionnaires attachés au Sénat pakistanais ont suivi en juillet 2019 une formation sur le tas à Tokyo ; dispensée par le personnel de la Diète japonaise, elle a porté sur la rédaction des lois.
- En Tunisie, lors d'un séminaire sur la planification stratégique tenu en avril 2019, un expert international a présenté les bonnes pratiques en matière d'élaboration et de mise en œuvre de plans stratégiques pour le développement des parlements, en se fondant sur des expériences comparatives et sur les règles internationales. L'UIP et le PNUD Tunisie ont officialisé leur coopération par un échange de lettres en juin 2019.
- Au Vanuatu, l'aide aux services de bibliothèque et à la numérisation s'est poursuivie avec la constitution d'archives numériques, la fourniture et l'installation de matériel informatique et une formation aux TIC dispensée, en mai 2019, aux bibliothécaires et à l'archiviste.
- En Zambie, la bibliothécaire en chef de l'Assemblée nationale a pu, grâce à l'UIP, participer à la conférence annuelle de la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA) en août 2019 dans le cadre du projet de création et de développement de la bibliothèque numérique du parlement.

2. Activités futures

- Les projets en cours énumérés ci-dessus vont se poursuivre et l'UIP répondra à de nouvelles demandes de parlements nationaux. Elle se prépare actuellement à renforcer, aux Maldives par exemple, les capacités nécessaires à l'exercice d'un large éventail de fonctions institutionnelles.
- Organisation d'une troisième table ronde d'experts sur les Principes communs, qui se tiendra aux alentours de la 142^e Assemblée de l'UIP, en avril 2020.

3. Prochaines étapes pour les Membres de l'UIP

- Les parlements qui ne l'ont pas encore fait devront adhérer aux Principes communs et les intégrer dans leurs activités. (Voir à l'[Annexe II](#) la carte des parlements ayant adhéré aux Principes).

Objectif 2 : Faire progresser l'égalité des sexes et le respect des droits des femmes

1. Aperçu des activités

Combattre la violence à l'égard des femmes au parlement

L'UIP a poursuivi son travail sur le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes parlementaires et du personnel féminin dans les parlements. Plusieurs manifestations et réunions récentes lui ont permis de diffuser largement les résultats de ses recherches dans ce domaine :

- En marge de la session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, l'UIP et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, ONU Femmes et plusieurs Missions permanentes auprès des Nations Unies à Genève ont organisé une réunion commune *#PasDansMonParlement — Sexisme, harcèlement et violence à l'encontre des femmes parlementaires*. Une autre réunion tenue en marge de la session sur les effets de la violence sexuelle et sexiste sur la participation politique des femmes s'est elle aussi appuyée sur les recherches de l'UIP.

- Au Congrès des États-Unis à Washington, l'UIP et la League of Women Voters (LWV) ont organisé une réunion sur la violence à l'égard des femmes en politique et son incidence sur la démocratie.
- Lors du 14^e atelier de spécialistes des parlements et de parlementaires, qui s'est tenu au Wroxton College (Royaume-Uni) sous les auspices conjoints de l'UIP et du Centre for Legislative Studies à l'Université de Hull, les recherches de l'UIP sur la violence à l'égard des femmes en politique et leurs conclusions ont fait l'objet d'un exposé.
- En Islande, à l'invitation de la Première Ministre, le Secrétaire général de l'UIP a rejoint des responsables politiques des pays nordiques et de nombreux experts internationaux pour débattre des conséquences de la campagne #MeToo et imaginer des solutions communes.

L'UIP a poursuivi son travail sur les *Lignes directrices pour l'élimination du sexisme, du harcèlement et de la violence à l'égard des femmes dans les parlements*. Cet outil, axé sur la pratique, fournit une méthode d'action et donne des exemples d'initiatives prises par des parlements à travers le monde pour combattre le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes dans leurs rangs. Les secrétaires généraux des parlements et des experts de toutes les régions du monde ont été consultés afin d'en enrichir le texte et de recueillir les bonnes pratiques. Le document de synthèse sera présenté et débattu à la 141^e Assemblée de l'UIP à Belgrade, pendant un débat paritaire sur les stratégies nationales et régionales propres à mettre fin au sexisme, au harcèlement et à la violence au parlement.

L'UIP a apporté sa contribution aux débats qui ont abouti à l'élaboration et à l'adoption, en juin 2019, de la nouvelle Convention internationale de l'Organisation internationale du Travail (OIT) concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail. Les parlements nationaux disposent ainsi de bases solides sur lesquelles s'appuyer pour mener une action plus énergique.

Soutenir l'autonomisation politique des femmes

L'UIP a continué à mettre à disposition des données et des connaissances sur la représentation politique des femmes, notamment par le biais de Parline. Les données de l'UIP sur les femmes au parlement ont servi d'indicateur aux Nations Unies et à d'autres organisations internationales pour la participation des femmes à la vie politique. De plus, elles aident à suivre la réalisation des cibles 5.5 et 16.7 des ODD correspondants.

Au niveau national, l'UIP a aidé le Groupe parlementaire des femmes de Tanzanie à exécuter un programme de mentorat au bénéfice des femmes parlementaires. Elle a soutenu de ses conseils les mentors et leurs protégées. L'acquisition de nouvelles compétences permettra aux femmes parlementaires d'exercer pleinement leur mandat et l'on peut espérer qu'elles seront élues en plus grand nombre aux prochaines élections.

Promouvoir des parlements sensibles au genre

Des activités ont été menées pour sensibiliser les parlements au genre et renforcer la présence et l'influence des femmes dans l'institution :

- En juin 2019, en partenariat avec ONU Femmes, l'UIP a aidé le Congrès colombien à s'évaluer au titre d'une nouvelle initiative appelée *Congreso En Igualdad*, qui est fondée sur le Plan d'action de l'UIP pour des parlements sensibles au genre. Le Congrès colombien, qui s'est servi, pour s'évaluer, de l'outil de l'UIP *Parlements : évaluer la sensibilité au genre*, s'est posé des questions adaptées à son cas et en a débattu. Il a décidé de ce qu'il allait réformer en priorité, notamment de mesures propres à accroître le pourcentage des femmes au parlement et leur présence aux postes de responsabilité et dans les différents secteurs, et à leur offrir un cadre de travail sûr, où elles soient à l'abri du harcèlement. Le Parlement s'inspirera des conclusions de son auto-évaluation pour élaborer sa stratégie et son plan d'action pour les années à venir.
- En Serbie, l'UIP a apporté sa contribution à une session de travail du Réseau des femmes parlementaires, organisée en collaboration avec le PNUD Serbie, dans le but d'accroître la sensibilité du parlement au genre et son aptitude à prévenir et à combattre le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes dans ses rangs.

Lutter contre la discrimination à l'égard des femmes et des filles

L'UIP a organisé deux manifestations pour marquer le 40^e anniversaire de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et mettre en lumière le rôle des parlements dans sa mise en œuvre :

- Une réunion sur le thème *Légiférer en faveur de l'égalité des sexes*, organisée en collaboration avec ONU Femmes, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), les Champions internationaux de l'égalité des sexes et plusieurs Missions permanentes auprès des Nations Unies à Genève. Des parlementaires, des diplomates, des experts des Nations Unies et des représentants de la société civile ont étudié les pratiques les plus propices à créer des conditions et une dynamique favorables à l'élimination de la discrimination dans les législations à travers le monde d'ici à 2030, notamment la stratégie conjointe "Égalité devant la loi pour les femmes et les filles d'ici à 2030 : Une stratégie multipartite en faveur d'une action accélérée", lancée par ONU Femmes en partenariat avec l'UIP et d'autres acteurs.
- Pendant la 74^e session du Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (Comité CEDEF), ce Comité, l'UIP et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) ont organisé conjointement une réunion-débat sur l'héritage du Comité, les obstacles qui restent à franchir et les stratégies de nature à favoriser un plein respect de la Convention, y compris en ce qui concerne l'autonomisation politique des femmes.

L'UIP a aussi continué à encourager les parlements à mettre en œuvre la CEDEF. Ses parlements membres ont été tenus régulièrement informés et invités à contribuer à l'examen de leur pays par le Comité CEDEF. Un nombre croissant de parlements ont indiqué leur volonté de donner suite aux recommandations du Comité et d'assurer ainsi une meilleure observation de la CEDEF au plan national. L'examen prévu pour 2020 à l'occasion du 25^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing est une incitation de plus à faire de l'égalité des sexes une réalité.

2. Activités futures

- Publication des *Lignes directrices pour l'élimination du sexisme, du harcèlement et de la violence à l'égard des femmes dans les parlements* (25 novembre 2019).
- Activités d'assistance technique aux parlements de plusieurs pays (Colombie, Djibouti, Kenya, République-Unie de Tanzanie et Turquie (2019 –2020) et de renforcement de leurs aptitudes à progresser sur la voie de l'égalité des sexes et à encourager l'autonomisation politique des femmes.
- Lancement du *Rapport de l'UIP sur les femmes au parlement* (mars 2020).
- Lancement de l'édition 2020 de la carte UIP-ONU sur *Les femmes en politique* (mars 2020).
- Réunion parlementaire et autres manifestations à l'occasion de la session de la Commission de la condition de la femme, qui va porter sur l'examen de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing 25 ans après (mars 2020).

3. Prochaines étapes pour les Membres de l'UIP

- Envisager d'évaluer leur propre sensibilité au genre ([voir www.ipu.org/pdf/publications/gender-toolkit-f.pdf](http://www.ipu.org/pdf/publications/gender-toolkit-f.pdf)).
- Envisager de marquer la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et de participer aux 16 Journées d'action contre la violence sexiste (25 novembre 2019).
- Envisager de communiquer les informations concernant les femmes au parlement après les élections et chaque fois que change leur nombre au parlement.
- Envisager de communiquer au Secrétariat de l'UIP les bonnes pratiques de lutte contre le sexisme, le harcèlement et la violence sexiste instaurées par le parlement.
- Encourager les parlementaires à s'impliquer dans l'établissement des rapports au Comité CEDEF et l'examen des progrès réalisés depuis Beijing. Le Comité CEDEF examinera les rapports de plus de 20 pays pendant ses sessions d'octobre 2019 et de janvier 2020 (voir l'Annexe II).

Objectif 3 : Protéger et promouvoir les droits de l'homme

1. Aperçu des activités

En coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), l'UIP a organisé un séminaire mondial sur le thème *Engagement parlementaire dans le domaine des droits de l'homme : identification des bonnes pratiques et des possibilités d'action*, qui s'est tenu au Palais des Nations à Genève du 24 au 26 juin. Destiné exclusivement à des membres de commissions parlementaires spécialisées dans les droits de l'homme, ce séminaire a réuni 63 parlementaires de 35 pays, ainsi que des experts des droits de l'homme qui ont fait le point sur les efforts déployés par ces commissions pour promouvoir et protéger les droits de l'homme. Il a relevé d'intéressants exemples d'engagement parlementaire dans le domaine des droits de l'homme et de collaboration des parlements avec les mécanismes des droits de l'homme de l'ONU et s'en est inspiré. Il a recensé aussi d'autres manières qu'ont les parlements de promouvoir et protéger les droits de l'homme et de coopérer plus systématiquement avec ces mécanismes. Le séminaire a eu lieu alors que le Conseil des droits de l'homme de l'ONU était en session au Palais des Nations : les parlementaires ont donc été en contact direct avec ses travaux. De plus, comme une séance matinale du séminaire était ouverte au public, ils ont pu établir des relations directes avec des représentants de la communauté internationale de défense des droits de l'homme établie à Genève.

L'UIP, le HCDH et l'Organisation internationale de la Francophonie ont réuni, les 13 et 14 juin à Genève, un groupe de parlementaires de pays francophones qui avaient été récemment examinés par le Conseil des droits de l'homme au titre de l'Examen périodique universel (EPU). La réunion s'est attachée en particulier à aider les parlementaires à mettre en œuvre les recommandations de l'EPU à leurs pays respectifs.

Pendant la période considérée, l'UIP a systématiquement informé les parlements des pays allant être examinés au Conseil des droits de l'homme au titre de l'EPU, ou venant de l'être, des mesures qu'ils pouvaient prendre pour aider le Conseil à évaluer la situation de leurs pays et pour contribuer à la mise en œuvre de ses recommandations d'action. L'UIP a aussi continué à encourager les parlements à s'intéresser de la même manière aux travaux de trois Comités de l'ONU : le Comité des droits de l'homme, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels et le Comité des droits de l'enfant.

Le guide à l'usage des parlementaires que l'UIP et l'OIT ont entrepris de copublier sur le travail forcé, est finalisé et sera présenté officiellement au public à la 141^e Assemblée de l'UIP à Belgrade. Le guide intitulé *La Liberté d'expression des parlements et des parlementaires : importance et périmètre de la protection*, qui existait déjà en anglais et en français, a été traduit en espagnol et distribué aux parlements hispanophones.

Ces derniers mois, le Secrétariat a poursuivi son travail de révision du module de Parline sur les commissions parlementaires des droits de l'homme et a continué à solliciter des parlements des informations actualisées sur l'existence et le fonctionnement de ces commissions (voir aussi l'Objectif 1).

Le Secrétariat de l'UIP a donné suite aux décisions récentes adoptées par le Conseil directeur de l'UIP sur des cas individuels de violation des droits de l'homme, a suivi l'évolution des cas à l'étude en réagissant aux éléments nouveaux qui survenaient et a répondu aux nouvelles plaintes portées devant le Comité des droits de l'homme des parlementaires (le Comité). Celles-ci concernaient des parlementaires et anciens parlementaires des pays suivants : Libye, Mongolie, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Venezuela et Yémen.

La mission qui était prévue en Turquie, qui avait un volet politique à côté d'objectifs de défense des droits de l'homme, a eu lieu du 10 au 13 juin. La délégation, composée de membres du Comité exécutif et du Comité des droits de l'homme, a rencontré à Ankara, Istanbul et Diyarbakir des représentants de l'exécutif et des autorités parlementaires et judiciaires turques, les parlementaires dont le Comité examine les cas, des organisations non gouvernementales et d'autres acteurs. À l'invitation des autorités mongoles, le Comité a envoyé une délégation en Mongolie entre le 5 et le 7 juin pour discuter des efforts en cours concernant l'affaire de l'assassinat de M. Zorig Sanjasuuren et des obstacles qui restent à franchir pour faire triompher la vérité et la justice en l'espèce. Les rapports des deux missions ont été communiqués à tous ceux que les délégations avaient rencontrés et vont être présentés au Comité à Belgrade, avec les commentaires qui auront été reçus. Le rapport de la mission en Turquie sera également soumis au Comité exécutif.

Des éléments nouveaux sont survenus et/ou de nouvelles allégations ont été communiquées dans les cas de la Turquie et du Venezuela, entre autres. L'UIP a pris publiquement position sur l'évolution inquiétante des cas du Venezuela. La mission au Venezuela, qu'elle réclame depuis longtemps, attend toujours le feu vert du Gouvernement vénézuélien. Les autorités parlementaires cambodgiennes ont informé le Secrétaire général de l'UIP qu'il n'était pas possible, après tout, qu'une délégation du CDHP vienne au Cambodge pour rencontrer en détention M. Kem Sokha, Président par intérim du parti d'opposition dissous, le Parti du salut national du Cambodge (CNSP). La délégation cambodgienne à l'Assemblée de Doha s'était engagée à faciliter cette visite.

Le 19 septembre, l'UIP a organisé une audition à Washington avec la Commission Tom Lantos des droits de l'homme du Congrès des États-Unis. L'audition a porté sur le travail du Comité et s'est demandé ce que pourraient faire la Commission et les parlementaires individuellement pour favoriser le règlement de cas dont est saisi le Comité et, de manière générale, pour sensibiliser les esprits à la situation des parlementaires en danger à travers le monde.

L'UIP et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont organisé une réunion-débat sur l'apatridie en marge du Forum politique de haut niveau sur les ODD qui, comme indiqué plus haut, s'est attaché cette année, entre autres, à dresser le bilan des progrès réalisés sur l'ODD 16, y compris la cible concernant le droit à une identité. La Présidente du Comité de l'UIP chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire, Mme A. Vadai, représentait l'UIP et a dirigé les débats auxquels ont participé des parlementaires et des représentants de la société civile travaillant sur la discrimination à l'égard des femmes, ainsi qu'un ancien apatride militant actuellement contre l'apatridie. Les discussions ont porté sur la nécessité de réviser les lois, en particulier les lois sur la nationalité, pour prévenir l'apatridie et y mettre fin.

En mai 2019, le Secrétaire général de l'UIP a présenté le travail de l'UIP sur les réfugiés et a pris la parole à la séance spéciale du Parlement panafricain sur l'année 2019 "Année des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées en Afrique : vers des solutions durables aux déplacements forcés en Afrique".

2. Activités futures

- Donner suite à la 160^e session (octobre 2019) du Comité, notamment en ce qui concerne l'organisation de missions et d'observation de procès, et préparer la 161^e session (janvier 2020), pendant laquelle le Comité passera en revue tous les cas à l'étude.
- Poursuivre la collecte, l'analyse et la publication des statistiques concernant les travaux du Comité pour la Journée internationale des droits de l'homme, le 10 décembre.
- Élaborer un outil d'auto-évaluation à l'usage des parlements sur les droits de l'homme.
- Promouvoir et diffuser le nouveau guide sur le travail forcé.
- Contribuer à la Conférence régionale sur la protection des réfugiés, organisée en Afrique avec le Parlement panafricain et le HCR (novembre 2019).

3. Prochaines étapes pour les Membres de l'UIP

- Envisager de suivre les cas de violations supposées des droits de l'homme des parlementaires dont est saisi le CDHP et informer le Secrétariat de l'UIP de toute mesure de suivi prise. (La liste des pays pour lesquels des cas sont en cours d'examen est présentée à l'Annexe II). (voir www.ipu.org/decisions-committee-human-rights-parliamentarians).
- Attirer l'attention sur la Journée internationale des droits de l'homme, le 10 décembre, en plaidant pour les parlementaires en danger et en mettant à profit la carte mondiale et l'analyse des statistiques du Comité publiées ce jour-là, ainsi que les autres outils visuels et informations disponibles, pour sensibiliser les parlements à l'action du Comité et aux idéaux qu'il cherche à défendre (voir www.youtube.com/user/iparliamentaryunion).
- Encourager les parlementaires à suivre les prochaines sessions du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, du Comité des droits de l'homme, du Comité des droits économiques, sociaux et culturels et du Comité des droits de l'enfant et à s'impliquer dans leurs travaux.
- Diffuser et utiliser les guides à l'usage des parlementaires sur le travail forcé et la liberté d'expression.
- Aider à mettre en œuvre les recommandations du séminaire organisé en juin par l'UIP et le HCDH pour les membres de commissions parlementaires des droits de l'homme.
- Fournir des informations concernant la commission parlementaire compétente pour les droits de l'homme et/ou, le cas échéant, les mettre à jour.

- Participer à la campagne du HCR #IBelong (#Jappartiens #Jexiste) qui vise à mettre fin à l'apatridie d'ici à 2024 et encourager leurs gouvernements respectifs à s'engager à nouveau à en finir avec l'apatridie et à faire rapport sur leurs engagements (voir www.unhcr.org/ibelong/fr/segment-haut-niveau-apatridie).

Objectif 4 : Contribuer à la consolidation de la paix, à la prévention des conflits et à la sécurité

1. Aperçu des activités

Les 19 et 20 septembre 2019, l'UIP a organisé, avec le soutien du Bureau des affaires du désarmement (UNODA) et du Groupe d'experts du Comité 1540, un séminaire parlementaire à Wellington, Nouvelle-Zélande, pour promouvoir la mise en œuvre effective de la résolution 1540 du Conseil de sécurité sur la prolifération des armes de destruction massive (ADM) à destination d'acteurs non étatiques. Le séminaire, qui était l'hôte du Parlement néo-zélandais, a rassemblé des parlementaires de la région du Pacifique pour développer leur aptitude à évaluer les risques liés aux ADM et à prendre les mesures nécessaires à la réduction de ces risques.

L'UIP a poursuivi sa coopération avec l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) à l'occasion d'une campagne destinée à encourager les parlements à faire signer le traité et à le ratifier afin qu'il entre enfin en vigueur. Elle a coopéré également avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) à l'occasion de la tenue, lors de la 140^e Assemblée à Doha, Qatar, d'une réunion sur la mise en œuvre nationale de la Convention sur les armes chimiques comme moyen de faire face aux menaces émanant d'acteurs non étatiques. Une réunion analogue devrait avoir lieu en marge de la 141^e Assemblée à Belgrade, Serbie.

À la 140^e Assemblée de l'UIP, le Conseil directeur a approuvé le texte d'un protocole d'accord entre l'UIP, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et le Bureau de lutte contre le terrorisme (BLT). Comme en témoignent des résolutions de l'UIP, des parlements membres souhaitaient un renforcement de la coopération avec les Nations Unies. Ce protocole d'accord répond à leur demande et vise à les associer aux efforts mondiaux de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent. Il a été signé en mai 2019 par le Secrétaire général de l'UIP, le Secrétaire général adjoint de l'ONU à la tête du BLT et le Directeur exécutif de l'ONUDC.

Cet accord trilatéral constitue une reconnaissance du rôle important que peuvent jouer parlements et parlementaires dans le succès des activités antiterroristes de l'ONU et de ses résolutions sur le sujet.

Dans ce contexte, l'UIP a été admise comme Membre observateur du Pacte mondial de coordination contre le terrorisme, accord signé par 36 entités des Nations Unies qui vise à améliorer la coordination des efforts mondiaux de lutte contre le terrorisme.

Suite aux travaux réalisés dans le cadre du Programme conjoint UIP-ONU de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, auquel participent trois organisations (l'ONUDC, le BLT et l'UIP), un Secrétariat conjoint, qui a son propre budget et sa propre équipe, a été établi pour la première fois pour faire la liaison entre les deux institutions des Nations Unies et l'UIP. Il constitue un nouveau modèle de coopération entre organisations internationales désireuses de réaliser une série d'activités aux niveaux national, régional et mondial au bénéfice des parlementaires.

Au titre du renforcement des capacités, les trois partenaires du Programme conjoint ont tenu en juin 2019 à Niamey, Niger, une conférence régionale pour les pays du Sahel sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Une conférence similaire doit avoir lieu du 30 septembre au 3 octobre à Kuala Lumpur, Malaisie, pour la région de l'Asie-Pacifique. L'objectif premier de ces conférences régionales est de permettre aux participants d'acquérir une connaissance approfondie des causes premières du terrorisme, des préoccupations et des défis que posent le terrorisme et la lutte contre le terrorisme aux niveaux national et régional.

L'UIP, l'ONUDC et le BLT ont encore développé les bases de données juridiques SHERLOC qui portent sur l'ensemble des lois, de la jurisprudence, des stratégies et des traités en rapport avec la lutte contre le terrorisme (voir : sherloc.unodc.org).

2. Activités futures

- Convocation, en coopération avec les partenaires institutionnels, d'une séance spéciale sur l'examen de la résolution de 2014 intitulée *Pour un monde exempt d'armes nucléaires : la contribution des parlements*, à l'occasion de la 141^e Assemblée.
- Participation à la Semaine genevoise pour la paix 2019 (novembre 2019) – séance consacrée aux répercussions des changements climatiques sur la paix et la sécurité (thème étudié actuellement à l'UIP par la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale).
- Mise en évidence des éléments d'un point de vue parlementaire sur les processus inclusifs de réconciliation nationale, y compris établissement d'un plan d'action parlementaire récapitulatif prévoyant les réformes nécessaires.
- Conférence régionale UIP-ONU sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent pour le Groupe Eurasie en 2019.
- Conférences régionales UIP-ONU sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent pour le Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes en 2020.
- Conférences régionales UIP-ONU sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent pour le Groupe africain en 2020.
- Premier Sommet mondial UIP-ONU sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en 2020.

3. Prochaines étapes pour les Membres de l'UIP

- Envisager de signer et de ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires de 1996.
- Envisager de signer et de ratifier le Traité d'interdiction des armes nucléaires de 2017.
- Envisager de combler, aux niveaux national et régional, le déficit de mise en œuvre des résolutions des Nations Unies relatives à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.
- Soutenir les activités approuvées du Programme conjoint UIP-ONU de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, notamment la constitution du réseau parlementaire mondial et la création de la plate-forme web comportant une base de données législatives.

Objectif 5 : Promouvoir le dialogue et la coopération interparlementaires

1. Aperçu des activités

La 140^e Assemblée de l'UIP a réuni 1 521 participants venus de 147 parlements membres, de huit Membres associés et de 39 organisations partenaires. Parmi les 757 parlementaires assistant à l'Assemblée, on a dénombré 74 présidents de parlement, 38 vice-présidents, 227 femmes (30 %) et 132 jeunes (17,4 %).

Le Parlement de Saint-Vincent-et-les Grenadines a rejoint officiellement l'Union interparlementaire et en est devenu le 179^e Membre, tandis que six parlements non membres ont participé à l'Assemblée en qualité d'observateurs en vue d'une affiliation ou d'une réaffiliation future. L'Assemblée a adopté la Déclaration de Doha, intitulée *Les parlements, vecteurs de renforcement de l'éducation pour la paix, la sécurité et l'état de droit*, ainsi que trois résolutions : 1) *Le caractère inacceptable de l'utilisation de mercenaires et de combattants étrangers comme moyen de saper la paix, la sécurité internationale et l'intégrité territoriale des États, et de violer les droits de l'homme*, 2) *Le rôle du libre-échange équitable et de l'investissement dans la réalisation des ODD, particulièrement en matière d'égalité économique et d'infrastructure, d'industrialisation et d'innovation durables*, et 3) *Appel à l'action internationale urgente en faveur du Mozambique, du Malawi et du Zimbabwe à la suite du passage du cyclone Idai*. Par ailleurs, le Conseil directeur a adopté 12 décisions sur la situation des droits de l'homme de 145 parlementaires de huit pays.

Au programme de l'Assemblée figuraient d'autres manifestations telles que :

- Le dialogue des Présidents de parlement, qui avait pour thème *Manque de confiance dans la démocratie : il est urgent de repenser nos modèles de gouvernance*.
- La réunion des Présidents des groupes géopolitiques et des Présidents des Commissions permanentes.
- Une réunion-débat – *Venir à bout de la précarité énergétique en améliorant l'accès aux énergies renouvelables et en élaborant des politiques publiques inclusives : le rôle des parlements*.
- Une réunion-débat sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent : *Remédier au déficit de mise en œuvre des résolutions internationales dans les législations nationales*.

- La Réunion conjointe du Bureau des femmes parlementaires et du Conseil du Forum des jeunes parlementaires sur *le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes parlementaires*.
- Un atelier sur la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant – *Agir sans tarder pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents : enseignements sur le financement, la législation et les partenariats dans le domaine de la santé*.
- Une session interactive organisée conjointement par l'UIP et l'ASGP sur *l'Innovation au parlement : préparons-nous pour l'avenir*.
- Une Foire aux connaissances
- Une réunion parallèle – *Mise en œuvre nationale de la Convention sur les armes chimiques comme moyen de faire face aux menaces émanant d'acteurs non étatiques*.

À côté du programme officiel de l'Assemblée, de nombreuses délégations ont tenu des réunions bilatérales et déployé d'autres activités de diplomatie parlementaire. Le Secrétariat de l'UIP a enregistré plus de 130 demandes de salles, déposées par 54 Parlements membres pour tenir des réunions bilatérales.

La Présidente de l'UIP et le Secrétaire général ont tenu, eux aussi, plus de 50 réunions bilatérales pour rencontrer des délégations, notamment de parlement non membres et d'organisations partenaires. Ils se sont attachés à encourager la concertation politique et à trouver des solutions pacifiques à des situations complexes dans divers pays dont le Cambodge, la Turquie et le Venezuela.

Le dialogue des Présidents de parlement, première manifestation de ce genre à se tenir lors d'une Assemblée de l'UIP, a porté sur la défiance à l'égard de la démocratie. Quelque 35 Présidents de parlement ont participé à ce débat. Ils ont réfléchi aux moyens de repenser les modèles de gouvernance actuels pour que les institutions démocratiques, en particulier les parlements, soient plus pertinents et plus ouverts aux peuples qu'ils représentent.

Toujours dans le cadre de l'Assemblée, les représentants de plus d'une douzaine d'organisations parlementaires ayant le statut de Membre associé de l'UIP ou d'Observateur permanent ont procédé à un échange de vues sur les principaux défis à relever en matière de gouvernance et de démocratie et ont reconnu l'importance de réduire les doubles emplois et d'accroître l'efficacité de la coopération parlementaire régionale et mondiale pour venir à bout de ces défis.

Le Secrétariat a continué de s'entretenir avec des parlements non membres pour les encourager à s'affilier à l'UIP à l'avenir. Plusieurs mesures ont été prises pour éviter la suspension des droits des Membres en retard dans le paiement de leurs contributions, dont la tenue de plusieurs rencontres avec les représentations diplomatiques des pays débiteurs à Genève et à New York.

2. Activités futures

- Organisation de la 141^e Assemblée de l'UIP, avec un débat général sur le thème *Renforcement du droit international : rôles et mécanismes parlementaires, et contribution de la coopération régionale*. Nombre de réunions spéciales auront lieu dans le cadre de l'Assemblée, dont 1) un atelier sur la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, réalisations et défis : perspectives parlementaires sur la voie à suivre*, 2) un autre sur l'ODD 8 : *Atteindre le plein emploi productif et un travail décent pour tous : le défi économique de notre époque*, 3) une séance publique du Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire sur le thème *Priorité à l'humanité : les Conventions de Genève et la protection des personnes dans le cadre de conflits armés depuis 70 ans* et 4) une consultation préliminaire sur le Rapport parlementaire mondial 2021 : *Le parlement dans un monde en mutation*.
- Le 130^e anniversaire de l'UIP sera marqué à la 141^e Assemblée par un volet spécial en plénière. Un autre volet spécial, organisé en partenariat avec le World Future Council, sera consacré en plénière à l'attribution du Future Policy Award 2019 sur l'autonomisation des jeunes.
- La deuxième réunion technique du Comité préparatoire de la cinquième Conférence mondiale des Présidents de parlement (Vienne, août 2020) se tiendra à Genève à la mi-novembre. Le Comité préparatoire se prononcera, après examen, sur les modalités des réunions, l'ordre du jour et les résultats attendus de la cinquième Conférence mondiale des Présidents de parlement.

- Préparation du séminaire d'information régional sur la structure et le fonctionnement de l'Union interparlementaire pour participants hispanophones, qui sera accueilli par le Parlement du Costa Rica les 27 et 28 novembre et dont le but est, entre autres, d'améliorer le dialogue et la coopération avec les Membres inactifs de la région latino-américaine.

3. Prochaines étapes pour les Membres de l'UIP

- Aborder les questions des violations des droits de l'homme des parlementaires dans les discussions lors des réunions interparlementaires et des visites officielles dans les pays concernés.
- Établir en temps voulu un rapport sur les suites données par le parlement aux résolutions et aux décisions de l'UIP. Les pays devant présenter en 2020 un rapport à l'UIP sont les suivants :

Groupe africain : Madagascar, Mali, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe.

Groupe arabe : Arabie saoudite, Palestine, Qatar, Soudan.

Groupe Asie-Pacifique : Micronésie (États fédérés de), Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines.

Groupe Eurasie : Fédération de Russie, République de Moldova.

Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes : Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Sainte-Lucie.

Groupe des Douze Plus : Luxembourg, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint-Marin, Serbie.

Objectif 6 : Promouvoir l'autonomisation des jeunes

1. Aperçu des activités

L'UIP a célébré la Journée internationale de la jeunesse par les activités suivantes, destinées à mettre en évidence l'importance d'une participation des jeunes à la vie politique, à mobiliser les parlements et à faire entendre de jeunes parlementaires :

- Un dossier de communication a été envoyé à tous les Membres de l'UIP pour les encourager à marquer la Journée ;
- Une vaste campagne a été lancée sur les réseaux sociaux, diffusant les données les plus récentes de l'UIP sur les jeunes dans les parlements, le classement des pays, une infographie et des messages politiques sur Facebook, Twitter et Instagram ;
- Des interviews de sept jeunes parlementaires ont été publiés dans une nouvelle rubrique du site web de l'UIP appelée *Paroles de parlementaires* ;
- Une déclaration du Président du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP a été diffusée sur le site web de l'UIP et sur les réseaux sociaux.

L'UIP a approfondi ses recherches et continué à recueillir les bonnes pratiques en faveur de la jeunesse. Elle s'est alliée au Programme des Nations pour le développement (PNUD), à l'OIT et à l'Envoyée du Secrétaire général de l'ONU pour la jeunesse pour organiser l'édition 2019 du *Future Policy Award* avec le World Future Council. Pour l'attribution de ce prix, elle a participé à la recherche et à l'évaluation des politiques encourageant l'engagement citoyen et politique des jeunes. Un jury dans lequel siègent des représentants des organisations partenaires, notamment la Présidente de l'UIP et le Président du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP ainsi que d'autres experts, s'est réuni pour établir la liste des meilleures politiques à récompenser. Un rapport présentant et analysant les bonnes politiques sera publié pour les faire plus largement connaître et donner aux décideurs des idées de mesures à prendre pour favoriser l'autonomisation des jeunes. La cérémonie de remise des prix aura lieu lors de la 141^e Assemblée de l'UIP à Belgrade.

Les 9 et 10 septembre 2019 s'est tenue à Asunción la sixième Conférence mondiale des jeunes parlementaires sur le thème *Réaliser les ODD et l'autonomie des jeunes en œuvrant pour le bien-être*. Organisée par l'UIP et le Parlement du Paraguay, la Conférence s'est concentrée sur le bien-être dans lequel elle a vu un moyen d'accélérer la réalisation des ODD. Les jeunes parlementaires ont évoqué les expériences faites au niveau national lorsqu'on a légiféré pour le bien-être et le bonheur et conçu et appliqué des politiques dans cette optique. Ils ont aussi participé à des séances de mentorat et à des formations sur le leadership et la communication.

Une délégation de jeunes parlementaires de l'UIP a pris part au Forum de la jeunesse de l'ECOSOC en avril 2019. Réunis sur le thème "*Autonomes, impliqués et égaux*", les participants ont discuté de l'inclusion comme véhicule de l'autonomisation des jeunes. Un membre du Conseil du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP a fait office d'intervenant dans une séance interactive sur le rôle des jeunes et des jeunes parlementaires dans l'autonomisation des jeunes et la réalisation des ODD.

2. Activités futures

- Des jeunes parlementaires seront formés au niveau national.
- La septième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP se tiendra à Tbilissi (Géorgie) en 2020.
- Le prochain rapport sur la représentation des jeunes dans les parlements nationaux sera publié en 2020.
- L'UIP célébrera la Journée internationale de la jeunesse en août 2020.

3. Prochaines étapes pour les Membres de l'UIP

- Envisager de communiquer des données et des informations sur la présence des jeunes au parlement après les élections et chaque fois que change le nombre des jeunes parlementaires.
- Envisager de marquer la Journée internationale de la jeunesse (août 2020).

Objectif 7 : Mobiliser les parlements en faveur du programme mondial de développement

1. Aperçu des activités

- Les ODD ont fait l'objet de deux séminaires régionaux qui ont eu lieu à Oulan-Bator, Mongolie, en mai 2019, et à Lisbonne, Portugal, en juin 2019. En septembre, l'UIP et le Parlement maldivien ont organisé à Malé le quatrième Sommet des Présidents de parlement d'Asie du Sud. Les participants à ces réunions ont formulé des recommandations sur les moyens d'accélérer la réalisation des ODD aux niveaux national, régional et mondial. Le quatrième séminaire interrégional sur les ODD a eu lieu en juin 2019 à l'invitation de l'Assemblée populaire nationale chinoise et a réuni des parlementaires des Fidji, de Gambie, du Ghana, du Lesotho, des Tonga, de Trinité-et-Tobago, du Zimbabwe et de Chine pour débattre de la coopération parlementaire Sud-Sud comme moyen d'atteindre les ODD.
- À la demande du Parlement de Sierra Leone, les ODD devraient faire l'objet d'une auto-évaluation en Sierra Leone au cours de la deuxième quinzaine de septembre 2019.
- Comme indiqué plus haut dans ce rapport, l'UIP a organisé et soutenu plusieurs manifestations pendant le Forum politique de haut niveau 2019 sur le développement durable, notamment celles-ci : un forum parlementaire, une réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (coparrainée par l'UIP) ; un atelier pour parlementaires sur l'évaluation de l'état de préparation des parlements à la mise en œuvre des ODD (simulation d'auto-évaluation sur les ODD) ; une réunion sur la prise de décision inclusive et l'efficacité des institutions ; et une autre sur le droit à la nationalité et l'apatridie. En prévision du Forum politique, l'UIP a mené une enquête sur la contribution des parlements à l'établissement des rapports nationaux volontaires. Sur 47 pays participant à l'examen volontaire national du Forum politique de haut niveau, 23 ont répondu au questionnaire, soit un taux de participation à l'enquête équivalant à 48,94 %. Les données de l'UIP montrent que, selon ces réponses, 38 % des parlements ont participé à l'établissement du rapport volontaire national.
- Les résultats d'une enquête sur l'institutionnalisation des ODD dans les travaux des parlements ont été publiés en juillet 2019. Ils ont aidé à l'UIP à mettre en évidence et à faire connaître la manière dont les parlements organisent leur travail autour des objectifs, comprennent les similitudes et se communiquent les bonnes pratiques. Au total, 89 parlements ont répondu à l'enquête – près de la moitié du nombre total des parlements dans le monde – ce qui nous livre un instantané représentatif de l'implication des parlements dans la réalisation des ODD.
- Dans le domaine de la santé, le travail a continué avec le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH) en vue de la publication d'un guide sur la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent, et avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le mouvement SUN, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), pour l'élaboration d'un guide sur la nutrition et les systèmes alimentaires. Une

réunion d'information technique et un séminaire parlementaire se sont tenus pendant l'Assemblée mondiale de la santé en mai 2019, et ont reconnu l'importance du rôle des parlements et de la part qu'ils prennent à l'exécution du programme mondial de santé.

- Le Secrétaire général de l'UIP a pris la parole le 29 avril à l'Audition multipartite en prévision de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la couverture sanitaire universelle (CSU). Il a mis en lumière le rôle important que jouent les parlements dans la réalisation de la CSU et l'action menée pour rendre les soins de santé accessibles à chacun. La Réunion de haut niveau était prévue pour septembre 2019.
- S'agissant des changements climatiques, l'UIP et ONU Environnement ont organisé en juillet un atelier national en Zambie sur les moyens d'encourager le parlement à s'engager sur le terrain des changements climatiques. L'UIP a aussi financé en mai 2019 une session interactive avec des parlementaires à l'occasion de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe.
- L'UIP a continué à axer ses efforts sur la coopération au développement, moteur du développement durable. En qualité de représentante des parlements au Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED), l'UIP a participé en mai 2019 à l'atelier qui concluait l'étude pilote menée dans les pays. Les participants ont discuté des activités et des résultats obtenus dans les pays pilotes pour dégager les pratiques les plus propres à accroître l'efficacité au niveau national.

2. Activités futures

- Auto-évaluation axée sur les ODD au Botswana (après les élections d'octobre 2019), en Zambie et en Namibie (novembre 2019), en Ouganda (2020) et en Tunisie (2020).
- Trois séminaires régionaux et un séminaire interrégional sur les ODD :
 - Séminaire régional sur la réalisation des ODD pour les parlements des Caraïbes, Trinité-et-Tobago, 5 et 6 décembre 2019
 - Séminaire régional sur la réalisation des ODD pour l'Asie-Pacifique, Pakistan, 2 et 3 mars 2020
 - Séminaire régional sur la réalisation des ODD pour les parlements de l'Afrique subsaharienne, 2020
 - Séminaire interrégional sur le renforcement des capacités parlementaires et la réalisation des Objectifs de développement durable, Chine.
- Réunion parlementaire à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP25), 2 décembre 2019, Chili.
- Publication (avec le PMNCH) d'un guide sur la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent.
- Publication d'un guide sur la nutrition et la sécurité alimentaire (avec la FAO, le NEPAD, SUN et l'OMS).
- Publication avec le PNUD d'une note d'orientation sur une coopération efficace au service du développement.
- Signature et mise en application d'un protocole d'accord entre la CCNUCC et l'UIP.

3. Prochaines étapes pour les Membres de l'UIP

- Envisager d'entreprendre une auto-évaluation dans l'optique des ODD en utilisant l'outil UIP/PNUD.
- Intégrer les ODD dans les travaux du parlement en tenant régulièrement des débats inclusifs sur la mise en œuvre nationale.
- Veiller à ce que le parlement (y compris l'opposition) participe à l'élaboration d'un plan d'action stratégique pour la réalisation des ODD.
- Fournir des informations sur les mesures prises ou les stratégies élaborées pour bien intégrer les ODD aux travaux du parlement.
- Participer aux séminaires et ateliers de l'UIP sur les ODD, les changements climatiques et la santé.
- Demander à leur gouvernement s'il s'est engagé à présenter un rapport national volontaire au Forum politique de haut niveau de 2020 et insister pour participer à l'établissement et à l'examen de ce rapport.

Objectif 8 : Combler le déficit démocratique dans les relations internationales

La liste des activités de coopération entre l'UIP et l'ONU (activités conjointes menées au cours des six derniers mois, jusqu'au 15 septembre 2019) figure à l'Annexe I.

Activités futures

- Observation de la Journée internationale de la démocratie (15 septembre) aux Nations Unies.
- Séminaire régional pour les parlements des pays insulaires du Pacifique sur la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité, 19-20 septembre, Wellington (Nouvelle-Zélande).
- Participation au Sommet sur les ODD (24-25 septembre), à la Réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle (23 septembre) et à d'autres réunions de haut niveau à l'ouverture de la 74^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York.
- 44^e session du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC (Genève, 7 octobre 2019), et session parlementaire à l'occasion du Forum public annuel de l'OMC (9 octobre).
- Session de la Commission permanente des Affaires des Nations Unies et publication de l'enquête de l'UIP sur l'implication des parlements dans les activités de l'ONU (16 octobre).
- Sommet des Présidents de parlement du G20, organisé en coopération avec la Diète japonaise, 4 novembre, Tokyo.
- Réunion parlementaire à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP25), 2 décembre 2019, Chili.
- Audition parlementaire annuelle aux Nations Unies (New York, février 2020).
- Réunion parlementaire et autres manifestations en marge de la session annuelle de la Commission de la condition de la femme de l'ONU (New York, mars 2020).
- Contribution à la réunion du Comité directeur du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (novembre, Séoul) et au symposium du Forum de l'ONU pour la coopération en matière de développement (février 2020).
- Poursuite des discussions avec le Bureau de la coordination des activités de développement sur la mise en relation des bureaux de pays de l'ONU avec les parlements nationaux.
- Participation à des rencontres spéciales avec le Président de l'Assemblée générale ou à d'autres réunions de l'Assemblée générale (à annoncer) susceptibles de correspondre aux priorités de l'UIP.
- Coordination avec le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix à propos de la rédaction du rapport du Secrétaire général de l'ONU sur l'interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements et l'UIP, afin de veiller à ce que le contenu soit de qualité et comporte des recommandations viables (novembre 2019-janvier/février 2020).
- Évaluation indépendante de la coopération de l'UIP avec les Nations Unies (décision à prendre par le Comité exécutif à la 141^e Assemblée à Belgrade).

Coopération avec le système des Nations Unies

Le présent document récapitule les activités menées en coopération avec le système des Nations Unies entre le 15 mars et le 15 septembre 2019.

Démocratie et droits de l'homme

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Union interparlementaire (UIP) ont poursuivi leur projet d'assistance au Parlement du Myanmar. Les deux organisations ont aussi poursuivi leur collaboration à l'appui du Parlement tunisien.

Du 24 au 26 juin, l'UIP et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) ont organisé à Genève un séminaire à l'intention des membres de commissions parlementaires des droits de l'homme sur le thème *Engagement parlementaire dans le domaine des droits de l'homme : identification des bonnes pratiques et des possibilités d'action*. Il y a été question de l'engagement des parlements en matière des droits de l'homme et de leur participation aux travaux des mécanismes pertinents de l'ONU. Compte tenu de l'intérêt soulevé par cette initiative et de la nécessité d'apporter un appui régulier aux membres des commissions parlementaires des droits de l'homme, une réunion similaire sera organisée au niveau mondial ou régional au premier semestre 2020.

L'UIP et l'Organisation internationale du Travail (OIT) ont finalisé le texte du Guide à l'usage des parlementaires n° 30, sur l'éradication du travail forcé, dont le lancement est imminent.

La planification initiale d'un troisième Rapport parlementaire mondial réalisé conjointement par l'UIP et le PNUD a été amorcée au cours de l'été. La publication de ce nouveau rapport est prévue pour la fin de l'année 2020.

Égalité des sexes

En collaboration avec le HCDH, ONU Femmes, les Champions internationaux de l'égalité des sexes et un certain nombre de Missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, l'UIP a organisé dans cette ville, le 26 juin, une réunion spéciale sur le thème *Légiférer en faveur de l'égalité des sexes : éliminer la discrimination et la violence sexiste d'ici 2030*. Cette réunion, qui s'est déroulée en marge de la session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, a attiré de nombreux parlementaires participant aux travaux du Conseil dans le cadre de leur délégation nationale.

En collaboration avec ONU Femmes, l'UIP et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) ont organisé en marge de la session du Conseil des droits de l'homme une réunion sur la question de la violence à l'égard des femmes dans les parlements intitulée *#PasDansMonParlement – Sexisme, harcèlement et violence à l'encontre des femmes parlementaires*.

Le 8 juillet, pour célébrer le 40^e anniversaire de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), l'UIP et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) ont organisé un événement public à Genève intitulé *La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes : 40 ans de promotion et d'autonomisation des femmes*. Cet événement visait à mieux faire connaître les travaux du Comité CEDEF et les efforts qu'il déploie pour lutter contre l'inégalité et les préjugés à l'égard des femmes.

À la fin du mois de juillet, l'UIP et ONU Femmes Colombie ont apporté leur assistance au Parlement colombien pour évaluer sa sensibilité au genre à l'aide de l'outil d'auto-évaluation publié par l'UIP à cet effet. L'évaluation a été menée dans le cadre d'un atelier sur les parlements sensibles au genre intitulé *Congreso en Igualdad*, dans le but d'élaborer un plan d'action pour le Parlement colombien.

L'Assemblée générale a adopté en août une résolution qui invite explicitement l'UIP à contribuer à la réunion spéciale de l'ONU qui marquera, en septembre 2020, le 25^e anniversaire de la Déclaration de Beijing sur les femmes.

La Présidente de l'UIP a participé, aux côtés de la Présidente du Groupe des leaders de l'égalité des sexes de l'Assemblée générale des Nations Unies, à une réunion-débat qui s'est tenue le 15 juillet. Cette participation a débouché sur une importante contribution aux principales recommandations issues de la réunion, en particulier en ce qui concerne le renforcement de la participation des femmes à la politique et l'élimination de la violence à l'encontre des femmes en politique.

L'UIP a aussi continué de promouvoir le rôle des parlements dans la mise en œuvre de la CEDEF. Les Parlements membres de l'UIP ont été régulièrement informés des évolutions sur ce sujet et invités à contribuer à l'examen de leur pays par le Comité CEDEF. Un nombre toujours croissant de parlements manifestent leur volonté d'effectuer un suivi des recommandations du Comité afin de renforcer le respect de la Convention sur le plan national.

Autonomisation des jeunes

En partenariat avec le PNUD, l'OIT et l'Envoyé du Secrétaire général de l'ONU pour la jeunesse, l'UIP a organisé avec le World Future Council le Future Policy Award 2019 (Prix de la politique de l'avenir). L'UIP a participé à la totalité des étapes du prix : nomination, recherche, contacts avec les médias et évaluation. La Présidente de l'UIP et le Président du Forum des jeunes parlementaires faisaient partie du jury qui réunissait différents experts, parmi lesquels des membres des institutions onusiennes.

Les 9 et 10 septembre, l'UIP et le Parlement du Paraguay ont organisé la sixième Conférence mondiale des jeunes parlementaires à Asunción, sur le thème *Réaliser les ODD et l'autonomisation des jeunes en œuvrant pour le bien-être*. Les intervenants, qui ont ensuite contribué aux discussions, comprenaient des représentants du PNUD, d'ONU Femmes, du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale.

En avril, une délégation de jeunes parlementaires de l'UIP a participé au Forum 2019 de la jeunesse du Conseil économique et social (ECOSOC) de l'ONU. Sous le titre *Des jeunes autonomisés, intégrés et égaux*, ce Forum a donné lieu à un débat sur l'inclusion en tant que moyen d'autonomisation des jeunes et de progression vers la réalisation des ODD. Un membre du Conseil du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP était intervenant dans un débat interactif sur la responsabilité des jeunes et des jeunes parlementaires dans l'avancement de la mise en œuvre des ODD.

Paix et sécurité dans le monde

Le 8 mai, à Genève, l'exécutif de l'UIP, le Bureau des Nations Unies de lutte contre le terrorisme (BLT) et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) ont signé un protocole visant à conforter leur coopération dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. M. Michael Møller, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, et Mme Amal Al Qubaisi, Présidente du Parlement des Émirats arabes unis et Présidente du Groupe consultatif de haut niveau de l'UIP sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent étaient présents à la cérémonie de signature.

Cet accord trilatéral marque la reconnaissance de l'important rôle que les parlements et les parlementaires ont à jouer pour assurer la bonne mise en œuvre des activités et des résolutions des Nations Unies en matière de lutte antiterroriste. Pour la première fois, les deux institutions onusiennes et l'UIP ont décidé de la création d'un secrétariat conjoint, doté de son propre budget et de sa propre équipe, constituant ainsi un nouveau modèle de coopération entre des organisations internationales. Cet accord a également permis à l'UIP de devenir membre observateur du Pacte mondial de coordination contre le terrorisme des Nations Unies, lequel réunit 36 entités des Nations Unies dans le but d'améliorer la coordination des efforts de lutte contre le terrorisme.

En juin 2019, dans le cadre des activités de renforcement des capacités du programme conjoint UIP-ONU sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, ces trois partenaires ont tenu une deuxième conférence régionale sur ce sujet à l'intention des pays du Sahel. Cette conférence, qui s'est déroulée à Niamey (Niger), portait en particulier sur l'engagement parlementaire dans la lutte contre le terrorisme et sur les conditions susceptibles de favoriser le terrorisme au Sahel. Une troisième conférence régionale est prévue pour la région Asie-Pacifique. Elle se déroulera du 20 septembre au 3 octobre à Kuala Lumpur (Malaisie). Ces conférences régionales ont pour principal objectif de contribuer à une véritable compréhension des causes profondes du terrorisme, des problèmes et des défis qui y sont associés ainsi que de la lutte contre le terrorisme aux niveaux national et régional.

Dans le cadre de ce programme conjoint, l'UIP, l'ONUDC et le BLT ont mis en place les bases de données juridiques SHERLOC dont le but est de répertorier les textes de loi, la jurisprudence, les ouvrages, les stratégies et les traités relatifs à la lutte antiterroriste.

Le 23 juillet, l'ECOSOC a adopté une résolution sur l'assistance technique apportée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Cette résolution reconnaît explicitement l'important rôle que les parlements sont à même de jouer dans la prévention du terrorisme, la lutte antiterroriste et l'élimination des conditions propices au terrorisme. Elle reconnaît, en outre, la pertinence, en la matière, du partenariat constitué entre l'UIP, l'ONUDC et le BLT.

Les 19 et 20 septembre, avec l'appui du Département des affaires de désarmement de l'ONU et le Groupe d'experts du Comité 1540, l'UIP a organisé un séminaire parlementaire à Wellington (Nouvelle-Zélande), visant à promouvoir une mise en œuvre effective de la résolution 1540 du Conseil de sécurité sur la prolifération des armes de destruction massive (ADM) et leur détention par des acteurs non étatiques. Le séminaire, co-organisé par le Parlement néo-zélandais, a accueilli des parlementaires de la région Pacifique, dans le but de renforcer leurs capacités à évaluer les risques liés aux ADM et à prendre les mesures nécessaires pour limiter ces risques.

L'UIP et l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) ont commencé à travailler à une campagne pour inciter les parlements à promouvoir la signature et la ratification de ce traité, de sorte que celui-ci entre enfin en vigueur. Un suivi de cette campagne sera effectué au cours d'une réunion-débat organisée par la Commission permanente de la paix et la sécurité internationale de l'UIP dans le cadre de la 141^e Assemblée de l'UIP, à Belgrade (Serbie).

L'UIP a coopéré avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) à la tenue d'une réunion-débat lors de la 140^e Assemblée de Doha (Qatar) sur la mise en œuvre à l'échelle nationale de la Convention sur les armes chimiques, considérée comme un moyen de lutte contre les menaces émanant d'acteurs non étatiques. Une réunion de ce genre devrait également se tenir en marge de la 141^e Assemblée de Belgrade.

Développement durable

Les travaux entrepris pendant cette période se sont surtout concentrés sur les préparatifs de la session du Forum politique de haut niveau pour le développement durable (8-18 juillet). L'UIP a réalisé une enquête auprès des parlements des pays participant aux examens nationaux volontaires dont les rapports finaux ont été présentés à la session du Forum politique de haut niveau. Un Forum parlementaire d'une demi-journée s'est tenu à l'occasion de cette session. Cet événement spécial visait à attirer davantage d'attention sur le rôle des parlements dans la réalisation du Programme 2030. La Présidente de l'UIP assurait la conduite de ce forum, qui a remplacé l'événement plus modeste organisé les années précédentes et sera renouvelé lors des prochaines sessions. Plus de 140 parlementaires d'une cinquantaine de pays y ont participé.

L'UIP a organisé d'autres événements durant le Forum politique de haut niveau : un atelier sur l'évaluation des capacités des parlements à institutionnaliser les ODD, en coopération avec le PNUD, une réunion sur les indicateurs parlementaires en lien avec l'ODD 16 (objectif de gouvernance), et une autre rencontre, en coopération avec le HCR, sur l'apatridie. La Présidente de l'UIP s'est exprimée dans le cadre d'autres événements du Forum, notamment lors d'une réunion-débat officielle sur l'ODD 16, d'un événement spécial de la Présidente de l'Assemblée générale sur l'autonomisation des femmes, et d'un événement de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur l'exploitation sexuelle des enfants. Le Secrétaire général de l'UIP s'est exprimé dans le cadre d'un événement parallèle organisé par la Fondation Westminster pour la démocratie (sur les indicateurs parlementaires en lien avec l'ODD 16), a assumé le rôle d'intervenant dans le cadre d'un débat spécial de l'ECOSOC sur le thème de la démocratie et d'un engagement accru pour une réalisation de l'ODD 16, et a participé à une réunion sur le rôle des parlements dans la mise en œuvre du Programme 2030, organisée par la Mission de l'Allemagne. La Présidente de l'UIP a prononcé une déclaration officielle dans le cadre de la session principale du Forum politique de haut niveau.

En prévision de la session du Forum politique de haut niveau qui réunira les chefs d'État, les 24 et 25 septembre (appelée "Sommet des ODD"), le Bureau de l'UIP à New York a suivi de près la négociation de la déclaration du sommet, dans le but d'obtenir que les parlements y soient mentionnés (mais sans y parvenir). Ce bureau a travaillé en étroite collaboration avec l'Ambassadeur d'El Salvador (qui est avec le Président de l'Assemblée générale, le principal facilitateur du sommet)

afin que l'une des séances spéciales de dialogue porte sur le rôle du parlement. En conséquence, la Présidente de l'UIP a été invitée à prendre la parole dans le cadre du Dialogue des dirigeants sur la localisation des ODD, aux côtés de chefs d'État et de gouvernement.

La résolution relative aux modalités de tenue, le 26 septembre, de la Réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle invite explicitement l'UIP à apporter une contribution à cet événement. En amont de cette réunion, l'UIP a participé, en mai, à une audition multilatérale préparatoire. Le Secrétaire général de l'UIP a fait partie d'un panel lors de cette audition et plusieurs parlementaires présents dans l'assemblée ont pris part au débat. L'UIP a également collaboré avec les organisateurs de la réunion pour assurer une représentation parlementaire à l'une des réunions-débat.

Le Président du Groupe consultatif de l'UIP sur la santé, également co-rapporteur de la résolution de l'UIP intitulée *Atteindre l'objectif de couverture sanitaire universelle d'ici 2030 : le rôle des parlements pour garantir le droit à la santé*, s'est exprimé devant le Conseil exécutif de l'OMS, réuni à Genève du 24 janvier au 1^{er} février. Les 23 et 24 mai, à l'occasion de l'Assemblée mondiale de la Santé, l'UIP et l'OMS ont organisé une séance d'information technique à l'intention des parlementaires, intitulée *De l'engagement à l'action : les parlements font avancer le programme de la CSU*, ainsi qu'un séminaire parlementaire sur la couverture sanitaire universelle. Le Secrétaire général de l'UIP a également prononcé une déclaration officielle devant l'Assemblée mondiale de la Santé. Les 10 et 11 juillet, l'UIP a participé, en tant que membre suppléant du nouveau groupe constitutif intergouvernemental à une réunion du Conseil du Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH), dirigé par l'OMS.

Les 10 et 11 septembre 2019, l'UIP a participé, en collaboration avec l'OMS, l'UNICEF, le PMNCH, Countdown to 2030, et le Centre africain de recherche sur la population et la santé (APHRC) à l'organisation à Nairobi (Kenya) d'un atelier régional sur la réduction des inégalités en matière de santé reproductive, de santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant en Afrique subsaharienne.

En sa qualité de membre du Comité de pilotage du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED), l'UIP a participé à la réunion de haut niveau du PMCED qui s'est tenue les 13 et 14 juillet, en lien avec la session du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, et a pu, notamment, apporter une contribution à l'examen de l'ODD 17. Une quarantaine de parlementaires participaient à cette réunion qui a donné lieu à la présentation des résultats d'une opération de contrôle de la coopération au service du développement. Pendant cette période, les travaux d'élaboration d'une nouvelle note d'orientation sur la coopération au service du développement à l'intention des parlementaires se sont poursuivis. La note fera l'objet d'une publication conjointe de l'UIP et du PNUD qui doit paraître au dernier trimestre 2019.

En sa qualité de membre du Groupe consultatif du Forum de l'ONU pour la coopération en matière de développement (FCD), l'UIP a apporté son concours à la nouvelle stratégie du FCD pour le cycle 2020–2021. Ces travaux incluaient aussi la planification préliminaire d'un nouveau dossier politique et d'un symposium du FCD au premier trimestre 2020.

Dans le cadre d'un protocole d'accord entre l'UIP et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), trois ateliers nationaux ont été organisés sur la promotion de l'engagement parlementaire en matière de changements climatiques au Zimbabwe (8 mars), au Burundi (22 mars) et en Zambie (22 juillet).

En mai, l'UIP a également apporté son appui à l'organisation d'une session interactive avec des parlementaires dans le cadre de la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, sur le thème des possibilités d'engagement des parlementaires dans le cadre d'un développement durable tenant compte des risques.

Entre mars et septembre 2019, afin de favoriser une sensibilisation accrue aux ODD et de promouvoir la coopération parlementaire, l'UIP a organisé quatre événements régionaux et interrégionaux, à savoir : le deuxième séminaire régional sur la réalisation des ODD pour les parlements de la région Asie-Pacifique (Mongolie, 27 et 28 mai), le séminaire régional sur la réalisation des objectifs de développement durable pour le groupe géopolitique des Douze Plus de l'UIP (Portugal, 5 et 6 juin), le quatrième Séminaire interrégional sur le renforcement des capacités parlementaires et la poursuite de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (Chine, 12-14 juin), et le quatrième Sommet des Présidents de parlement d'Asie du Sud sur la réalisation des Objectifs de développement durable (Maldives, 1^{er} et 2 septembre). Différents représentants de l'ONU ont été invités à intervenir

dans ces réunions portant majoritairement sur les thèmes suivants : la gouvernance, l'éducation, la santé, l'agriculture durable, l'égalité au travail, la nutrition et les changements climatiques. Ils représentaient les institutions suivantes : Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) (ONU ESCAP), Bureau du PNUD pour le Pacifique aux Fidji, Bureau de l'UNESCO à Beijing, Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) en Mongolie, Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR) en Asie du Nord-Est, Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), PNUD Maldives et Siège du PNUD.

Une discussion initiale a été amorcée entre l'UIP et le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (UN-OHRLLS) à propos de l'organisation conjointe d'un forum parlementaire en amont de la cinquième conférence sur les pays les moins développés qui doit se dérouler à Doha (Qatar) en mars 2021.

Commerce international et économie mondiale

L'UIP et le Parlement européen ont préparé une réunion parlementaire qui se tiendra le 9 octobre dans le cadre du Forum public 2019 de l'OMC (Genève, 8-11 octobre) dont le thème général est cette année *Faire avancer le commerce : s'adapter à un monde en évolution*. La session d'automne du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC, qui doit se tenir le 7 octobre au Siège de l'UIP, comprendra un débat interactif avec des responsables de l'OMC ainsi qu'un examen approfondi des préparatifs de la Conférence parlementaire sur l'OMC de l'année prochaine qui se déroulera à Nur-Sultan (Kazakhstan), dans le cadre de la Conférence ministérielle de l'OMC de juin 2020.

Après le très grand succès, fin 2018 à Buenos Aires, du Forum parlementaire et du Sommet des Présidents de parlement du G20, l'UIP a apporté son soutien à la Diète japonaise pour l'organisation d'un Sommet 2019 des Présidents de parlement du G20 le 4 novembre à Tokyo. Par ailleurs, des discussions sont en cours avec le Président du Conseil consultatif d'Arabie saoudite, pays qui présidera le G20 en 2020, afin de renforcer encore la dimension parlementaire du G20. Même s'il n'a pas en soi de lien direct avec les Nations Unies, l'engagement de l'UIP dans le processus du G20 est en phase avec son objectif général de renforcement du rôle des parlements dans la gouvernance mondiale, et contribue de ce fait à réduire le déficit de démocratie des relations internationales.

Échanges de haut niveau

Le 12 juillet, le Secrétaire général de l'UIP a rencontré le Haut-Représentant de l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies, M. Miguel Angel Moratinos. Ils ont discuté du projet de conférence de haut niveau sur le dialogue interconfessionnel et interethnique que l'UIP organisera en Fédération de Russie, en mai 2022, en coopération avec l'ONU (conformément à la résolution de l'Assemblée générale de mai 2018 sur l'interaction entre l'ONU, les parlements nationaux et l'UIP). Le Secrétaire général de l'UIP a saisi cette occasion pour réitérer son engagement au sein du Groupe des Amis de l'Alliance des civilisations.

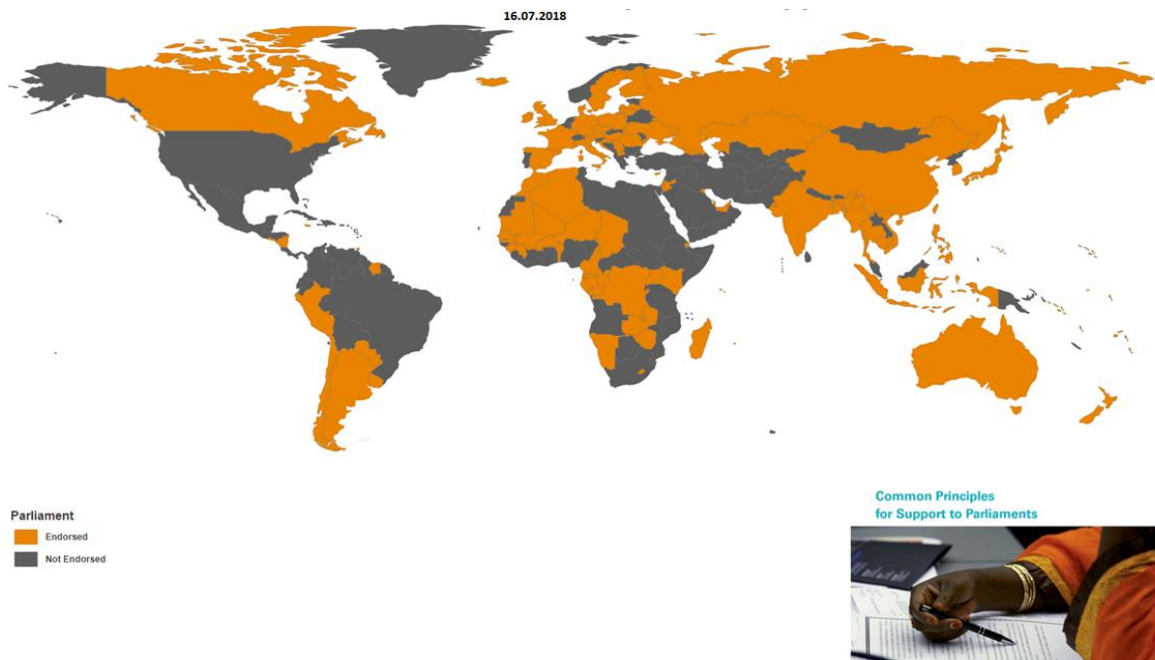
Le 17 juillet, la Présidente de l'UIP a rencontré la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, Mme Amina Mohammed, pour l'informer de l'évolution des préparatifs de la cinquième Conférence mondiale des Présidents de parlement et d'autres importants travaux en cours à l'UIP. Le même jour, le Secrétaire général de l'UIP a rencontré l'Administrateur du PNUD, M. Achim Steiner, pour discuter de projets de coopération dans le domaine de la gouvernance et du renforcement des parlements, compte tenu, notamment, des changements internes intervenus au PNUD qui nécessitent l'établissement d'un nouveau correspondant de l'UIP.

Le 18 juillet, la Présidente et le Secrétaire général de l'UIP ont eu un premier entretien avec le Président élu de la 74^e session de l'Assemblée générale, M. l'Ambassadeur Tijjani Muhammad-Bande (Nigéria). Cette réunion a ouvert la voie aux préparatifs de l'Audition parlementaire conjointe UIP/ONU de février 2020 ainsi qu'à l'adoption d'une nouvelle résolution de l'Assemblée générale sur l'interaction entre l'ONU, les parlements et l'UIP au printemps 2020. La Présidente de l'UIP a également informé M. Bande de l'avancement des préparatifs de la cinquième Conférence mondiale des Présidents de parlement qui aura lieu en août 2020, en formulant le souhait qu'il puisse y assister.

La Présidente de la 73^e session de l'Assemblée générale, Mme María Fernanda Espinosa, était l'invitée d'honneur de la réception organisée par la Présidente de l'UIP le 17 juillet, en conjonction avec une exposition présentée au Siège de l'ONU de New York, pour marquer le 130^e anniversaire de l'UIP.

Le Chef du Bureau de l'Observateur permanent de l'UIP auprès de l'Organisation des Nations Unies a rencontré Robert Piper, Sous-Secrétaire général et Chef du Bureau de la coordination des activités de développement des Nations Unies nouvellement reconstitué, en vue d'approfondir le mode d'interaction dans ce domaine entre les parlements, les coordinateurs résidents et les bureaux de pays de l'ONU.

I. Parlements qui ont souscrit aux Principes communs en matière d'assistance aux parlements (au 16 juillet 2019)



II. Pays ayant des cas dont est actuellement saisi le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP et qui ont été examinés au moins une fois :

- **Afrique** : Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Érythrée, Kenya, Madagascar, Mauritanie, Niger, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal ;
- **Amériques** : Argentine, Chili, Colombie, Équateur, Guatemala, Haïti, Venezuela (République bolivarienne du) ;
- **Asie** : Afghanistan, Bangladesh, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Maldives, Mongolie, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande ;
- **Europe** : Bélarus, Fédération de Russie, Turquie ;
- **Moyen-Orient et Afrique du Nord** : Bahreïn, Iraq, Israël, Koweït, Palestine, Yémen.

III. Pays dont les rapports nationaux seront examinés lors des prochaines sessions du Comité CEDEF (octobre 2019 et janvier 2020) :

Session d'octobre 2019 : Andorre, Bosnie-Herzégovine, Cambodge, Iraq, Kazakhstan, Lituanie et Seychelles

Session de janvier 2020 : pays à déterminer

IV. Pays examinés par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies dans le cadre de l'Examen périodique universel (novembre 2018 et janvier/février 2019)

Semaine du 5 au 9 novembre 2018 : Arabie saoudite, Chine, Jordanie, Malaisie, Maurice, Mexique, Nigéria, République centrafricaine, Sénégal.

Semaine du 12 au 16 novembre 2018 : Belize, Congo, Malte, Monaco et Tchad.

Semaine du 21 au 25 janvier 2019 : Afghanistan, Chili, Comores, Macédoine du Nord, Nouvelle-Zélande, Uruguay, Vanuatu, Viet Nam et Yémen.

Semaine du 28 janvier au 1^{er} février 2019 : Cambodge, Chypre, Érythrée, République dominicaine et Slovaquie.

V. Pays devant présenter un rapport lors du Forum politique de haut niveau sur le développement durable (juillet 2020)

Au total, 52 pays ont annoncé qu'ils présenteront un rapport d'examen national volontaire (ENV) au Forum politique de haut niveau en 2020. Vingt-six pays présenteront un rapport ENV pour la première fois, vingt-quatre pour la deuxième et deux pour la troisième fois.

Les pays qui se présentent pour la première fois sont : Autriche, Bolivie (État plurinational de), Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burundi, Fédération de Russie, Gambie, Îles Salomon, Kirghizistan, Libéria, Libye, Macédoine du Nord, Malawi, Micronésie (États fédérés de), Mozambique, Ouzbékistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République arabe syrienne, République de Moldova, République démocratique du Congo, République populaire démocratique de Corée, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Seychelles, Trinité-et-Tobago, Ukraine et Zambie.

Pour la deuxième fois : Argentine, Arménie, Bangladesh, Belize, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Équateur, Finlande, Géorgie, Honduras, Inde, Jordanie, Lesotho, Maroc, Monaco, Népal, Niger, Ouganda, Panama, Pérou, Samoa, Slovaquie, Tchad et Zimbabwe.

Pour la troisième fois : Colombie et Qatar.